

Questions orales

a continué de participer aux essais parce qu'il avait besoin d'argent.

Le ministre est-il d'accord avec moi pour dire qu'il est immoral d'offrir de l'argent aux Canadiens pauvres ou fauchés pour les inciter à servir de cobayes? Si sa réponse est oui, pourquoi le gouvernement a-t-il permis que cela se fasse et mettra-t-il immédiatement un terme cette pratique?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, nous croyons qu'il est tout à fait normal que les médicaments soient testés sur des volontaires avant d'être mis sur le marché au Canada. Si le député n'est pas de cet avis, il a certainement le droit de le dire.

Croit-il, par exemple, que les médicaments devraient être testés sur des personnes qui ne sont pas volontaires? Deuxièmement, ne croit-il pas que les personnes qui donnent de leur temps pour ces essais devraient être indemnisées? Le député sait-il que, dans le cas du HI-6, les essais et le suivi nécessitent cinq séjours pouvant durer jusqu'à 60 heures? Ne croit-il pas qu'il est normal que les gens qui ont confiance dans ces recherches soient indemnisés pour les inconvénients que cela leur cause?

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que les médicaments doivent être testés sur des humains dans un cadre clinique contrôlé avant d'être mis sur le marché. Nous croyons aussi qu'il faut accorder aux sujets une certaine rétribution, mais seulement pour compenser les heures de travail perdues et payer leur repas et non pas verser de l'argent pour attirer les pauvres.

Le Dr Agnes Klein, de la Direction générale de la protection de la santé, aurait dit, selon le *Calgary Sun* d'aujourd'hui: « Il s'agit d'une pratique normale. » Elle parlait du fait que le HI-6 n'avait fait l'objet d'aucun essai de cancérogénicité sur des animaux.

M. le Président: J'invite le député à poser sa question.

M. Pagtakhan: Monsieur le Président, les essais sur les humains n'ont été précédés d'aucun essai sur les animaux.

Le ministre ne convient-il pas qu'il faut faire les essais sur des animaux avant de passer à l'expérimentation sur des êtres humains bénévoles? Pourquoi le ministre a-t-il inversé le processus? Ne craint-il pas que des doses, même faibles, d'un produit carcinogène ne causent un tort irréparable chez des êtres humains?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, j'ignore pourquoi le député laisse entendre que le montant versé à ces personnes pour cinq séjours, à raison d'une soixantaine d'heures par séjour, ce qui fait 300 heures, est trop élevé. Si c'est bien son avis, qu'il le dise.

Le député affirme qu'il n'y a eu aucun essai sur des animaux. Depuis 1981, le ministère de la Défense nationale a fait diverses séries d'essais. Le programme comportait des tests d'efficacité sur sept espèces d'animaux dont une espèce d'oiseau, la souris, le rat, le cobaye, le chien, le singe, le cochon et le poulet. Il y a eu des tests sur les rats. Il y en a eu sur à peu près toutes les espèces, à l'exception des chiens savants.

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: Nous nous sommes appuyés sur toute cette information. De plus, il y a eu en Suède et en Yougoslavie 120 personnes qui ont été exposées à ce produit. Nous n'avons pu observer aucun danger pour l'être humain, et nous avons passé en revue toute la documentation médicale à ce sujet. Nous estimons que nos essais ont été faits en toute sécurité et dans le respect de l'éthique.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. David Bjornson (Selkirk—Red River): Monsieur le Président, comme beaucoup d'autres députés, j'ai posé des questions sur la TPS et je voudrais en poser une autre au ministre d'État aux Finances.

Comme vous le savez, je possède une petite entreprise et j'attends avec une certaine impatience le remplacement de la taxe sur les ventes des fabricants par la taxe sur les produits et services. Cependant, comme beaucoup d'autres, je viens d'une province qui aura plus d'un système de taxation. Je voudrais donc demander au ministre si lui-même et le ministre des Finances déploient des efforts en vue d'harmoniser les deux taxes.

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je remercie le député, qui vient de poser une très bonne question.

Pendant deux ans, nous avons déployé d'importants efforts auprès des provinces pour les persuader d'adopter un système de taxe de vente nationale. Malheureusement, nous n'avons pas abouti à des résultats positifs. Maintenant que la TPS est presque adoptée, les provinces commencent à se joindre à nous. Comme vous le savez, le Québec a annoncé un plan en deux temps pour l'harmonisation de sa taxe de vente avec la TPS fédérale. La Saskatchewan négocie actuellement avec le gouverne-